

**VILLE
DE FERRETTE**



(Haut-Rhin)
68480

**Conseil Municipal de
FERRETTE (Haut-Rhin)
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de Conseillers Élus	15
Nombre de Conseillers en fonction	15
Nombre de Conseillers qui ont pris part aux délibérations	13

Étaient présents : M. Jean ZIPPER Maire ; Mmes, Mrs, Kevin MCKENNA, Cécile CROSSE, Matthieu HEMMERLIN, Adjointes au Maire ;

Mmes, Mrs, Hugues MARTIN, Sofi MUNOZ, Arabelle MCKENNA, Virginie SCHAEFFER, Laurent AUVRAY, Julien MARTIN, Delphine DUVIN, Claire ZIMMERMANN, Marine SABA, , conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné procuration : Emmanuelle RICH Adjointe au Maire à Matthieu HEMMERLIN, Thomas SCHLAEFFLIN conseiller municipal à Jean ZIPPER.

Monsieur Jean ZIPPER, Maire, indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Désignation d'un secrétaire de Séance

Les membres du Conseil Municipal présents désignent Mme Catherine MEISTER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 29 juin 2026 :

Le Procès-verbal de la séance du 29 juin 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Délibération relative à la décision modificative n°1 du budget de la commune

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la délibération relative à la décision modificative n°1.

3. Budget de la Commune : Admission en non-valeur :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité l'admission en non-valeur.

4. Souscription d'un emprunt :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la souscription d'un emprunt.

5. Mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien et d'accompagnement des agents :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien et d'accompagnement des agents.

6. Vote de subventions :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la délibération portant sur le vote de subventions.

7. Location de la grande salle de la mairie et de la salle DOJO de l'espace robelin :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la délibération fixant le tarif des locations de la grande salle de la mairie et de la salle DOJO de l'espace Robelin.

8. Création d'un service juridique commun par la CCS :

Les membres du Conseil Municipal après délibération accepte à l'unanimité l'adhésion au service juridique commun.

9. Organisation d'un débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire

Les membres du Conseil Municipal acte qu'un débat s'est tenu au sein de l'assemblée sur la garantie de protection sociale complémentaire (PSC).

10. Présentation du rapport social unique 2025 (RSU)

Les membres du Conseil Municipal acte qu'une présentation du rapport social s'est tenu au sein de l'assemblée.

10. Taxi : Fixation de la redevance de location :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la délibération portant sur la fixation de la redevance de location.

11. Compte - rendu des délégations du Maire :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité les décisions du Maire.

L'Ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 20h34